

BRETTEVILLE SUR ODON

Arrondissement de CAEN

Canton de Caen I

Département du Calvados

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : L'an DEUX MIL VINGT CINQ
Le 5 décembre 2025 Le 15 décembre à 18H30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,

Date d'affichage : Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,
Le 19 décembre 2025 Mesdames : ASSELINE, BARNAUD, COLLET, DAUSSE, DORÉ,
En exercice : 27 Messieurs : BOUFFARD, FAUDOT, LE MASSON, LEBOURGEOIS,
Présents : 19 LESUEUR, MORAND, MORTREUX, RICHET, SAINT-MARTIN.

Votants : 25

Absents :

Madame	LEFEVRE	(excusée pouvoir à M.VIDEAU)
Madame	LOUBET	(excusée pouvoir à S.BOUFFARD)
Madame	RAINE	(excusée pouvoir à M.FAUDOT)
Monsieur	BRUNEAU	(excusé pouvoir à P.MORTREUX)
Monsieur	DEGUSSEAU	(excusé pouvoir à O.SAINT-MARTIN)
Monsieur	DUTHILLEUL	(excusé pouvoir à J.M LESUEUR)
Madame	MAJDOUTI	
Monsieur	SIMON	

Patrice MORTREUX est désigné secrétaire de séance.

OBJET : FINANCES –DECISION MODIFICATIVE N°4/2025

Alexandra SANNIER, Maire Adjoint aux Finances, indique qu'il convient de faire une décision modificative.

Vu le code général des collectivités territoriales.

La décision modificative n°4 (ci-joint) est proposée.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la décision modificative n°04.

Date de publication : le 19 décembre 2025

Certifié exact

Accuse de réception en préfecture
 014-211401013-20251219-20250707-DE
 Date de télétransmission : 30/12/2025
 Date de réception préfecture : 30/12/2025

Pour extrait conforme,
 En Mairie, 19 décembre 2025

Le Maire :



Patrick LECAPLAIN

Accusé de réception en préfecture
014-211401013-20251219-20250707-DE
Date de télétransmission : 30/12/2025
Date de réception préfecture : 30/12/2025